



## **ACESI Élections 2021 - conseil d'administration de l'ACESI**

**Élections 2021** : 1 poste d'administratrice - représentante autochtone du corps professoral, 2 postes d'administratrice dans la région de l'Ouest/Nord-Ouest, 2 postes d'administratrice dans la région de l'Ontario, et 2 postes d'administratrice dans la région de l'Atlantique.

### **Réunions/engagements :**

- Printemps : un après-midi ou un dîner de travail et une réunion d'une journée en personne (mai/juin)\* ;
- Automne : un après-midi ou un dîner de travail et une réunion d'une journée en personne (novembre)\* ;
- Trois à quatre réunions virtuelles par année ;
- Correspondance régulière ;
- Les membres du c.a. assurent la communication avec l'un des comités ou groupes de travail de l'ACESI (5-6 réunions virtuelles/année).

*\*En raison de la COVID-19, ces réunions peuvent avoir lieu virtuellement.*

### **Responsabilités des administratrices (tirées des statuts de l'ACESI)**

- Gérer les affaires de l'Association et être responsable de l'application de la politique de l'Association.
- Établir le budget annuel et effectuer des dépenses afin de mener les affaires de l'Association.
- Permettre par résolution à un ou à plusieurs dirigeants d'embaucher des employés et leur verser un salaire.
- Voter au sein du conseil d'administration sur des questions visant à déterminer la meilleure voie à suivre pour régler les enjeux en matière de politique et de gouvernance.
- Mandat de deux ans (2021-2023).
- *Mandat de deux ans, renouvelable par élection deux fois pour un maximum de trois mandats consécutifs.*